

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du vendredi 25 septembre 2026

DCS39-2026

Le 25 septembre 2026, à 11h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Emmanuel RENARD, Président.

Nombre de délégués
en exercice : 74
Quorum requis : 37

Présents : 48
Pouvoirs : 7
Votants : 55

Excusés : 19

Date de convocation :
17 septembre 2026

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Erwann BERNET, Mme Olga BOUBET-FURAH, M. Joël BRUNEAU, Mme Cécile COTTENCEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Renaud DE SAINT DENIS, M. Fabrice DEROO, M. Nicolas JOYAU, M. Stéphane LE HELLEY, M. Patrick LEDOUX, M. Benjamin LEPAYSANT, Mme Sylvie PERNOIT, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Emmanuel RENARD, M. Pascal SERARD, Mme Sophie SIMONNET, Mme Laurence TROLET, M. Arthur DELAPORTE (délégué suppléant), M. Bruno GODEFROY (délégué suppléant), Didrik JANIN-HAMEL (délégué suppléant), M. Michel LAFONT (délégué suppléant), M. Richard MAURY (délégué suppléant)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Pierre BRISSET, Mme Céline CAPET, M. Romuald FERRARI, M. Jacky LEHUGEUR, M. David MODESTE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Thông DAO, M. Laurent HOTTELART, M. Franck JOUY, M. Patrice PETIT (délégué suppléant)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Kevin DEWAELE, M. Bruno CANDON (délégué suppléant), Mme Cécile LEVAGUERSE (déléguée suppléante)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Rémy GUILLEUX, M. Gérard MARTIN, M. Emmanuel MAURICE, M. Olivier PINEL, M. Didier BERTHELOT (délégué suppléant), M. David GUESNON (délégué suppléant)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Maria MONTERO, M. Philippe PESQUEREL, Mme Angélique LEMIERE (déléguée suppléante), M. Jacques-Yves QUIN (délégué suppléant), M. Alain PORQUET (délégué suppléant)

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Xavier HAY (pouvoir à M. Emmanuel RENARD), M. Philippe MARS (pouvoir à M. Patrick LEDOUX), M. Rodolphe THOMAS (pouvoir à M. Erwann BERNET)

**DEMANDE DE
FINANCEMENT LEADER
POUR L'ÉTUDE PRE-
OPERATIONNELLE DE
RENATURATION DE SITES
DEMONSTRATEURS**

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Loïc MELON (pouvoir à Mme Céline CAPET)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Philippe CHANU (pouvoir à M. Thông DAO)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : Mme Anne MANCEL (pouvoir à M. Rémy GUILLEUX)

Communauté de communes Val-ès-Dunes : M. Jean-Christophe CARON (pouvoir à M. Philippe PESQUEREL)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, M. Jean-François JURASCHEK, Mme Azilis LADJADJ, M. Didier LEFORT, M. Aristide OLIVIER, M. Jean-Marc PHILIPPE, Mme Laurie KALA-JANSSEN (déléguée suppléante), M. Laurent MATA (délégué suppléant), Mme Magali SAINT (déléguée suppléante)

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : Mme Lynda LAHALLE

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Olivier LAVAULT, M. Loïc PIERRE-BOITARD (délégué suppléant)

Communauté de communes du Pays de Falaise : M. Jacques LE BRET, M. Hervé MAUNOURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Christophe BRAUD, M. Bruno LEGRIX

Communauté de communes Val-ès-Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Olivier GUILLEMETTE, Mme Nathaly MONROCQ

DEMANDE DE FINANCEMENT LEADER POUR L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE RENATURATION DE SITES DEMONSTRATEURS

Exposé :

Dans sa stratégie, l'actuel Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Caen Normandie Métropole prévoit d'adapter le territoire aux conséquences du changement climatique en faisant appel avant tout aux Solutions Fondées sur la Nature. C'est pourquoi il est primordial d'identifier plus précisément les vulnérabilités du territoire dans un contexte de changement climatique à horizon 2050 et 2100 et de localiser des Zones Préférentielles de Renaturation (ZPR) et de restauration des continuités écologiques (en relation avec la Trame Verte et Bleue) et des fonctionnalités hydriques ou pédologiques des écosystèmes et des sols. Le Pôle métropolitain a, en conséquence, mandaté l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, l'AUCAME, pour mener une étude « Vulnérabilités » et une étude « Renaturation », en mobilisant une partie de l'enveloppe Fonds vert PCAET attribuée par le préfet du Calvados en 2025.

En complément de ces 2 études, le Pôle a obtenu – par l'intermédiaire de la Fédération nationale des SCoT – une subvention auprès de la Banque des territoires pour réaliser une étude pré-opérationnelle de restauration écologique de 7 sites démonstrateurs sur son territoire qui viendra alimenter un plan d'action « Reconquête de la biodiversité et préservation des ressources » à l'échelle du territoire du Pôle métropolitain. Les conseils de remise en état et les plans de gestion préconisés, chiffrés et inscrits dans un calendrier précis, serviront au maître d'ouvrage. Et si les travaux sont engagés ensuite par les EPCI membres du Pôle ou tout autre acteur, et que l'évolution des sites est suivie dans le temps, il pourra être fait la démonstration que les Solutions Fondées sur la Nature peuvent contribuer à réduire efficacement les vulnérabilités identifiées dans l'étude éponyme.

Cette étude entre parfaitement dans la stratégie LEADER du GAL Arlette et Guillaume et notamment dans sa fiche-action « 4 - Préservation des ressources et des patrimoines ». En sus de la subvention de la Banque des territoires, le Pôle métropolitain sollicite donc une subvention LEADER selon les modalités suivantes :

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Réalisation de l'étude (prestation)	89 000 €	FEADER – LEADER	30 000 €
Réalisation des visites sur les sites démonstrateurs et de 2 « Biodiv'tours »	11 000 €	Autofinancement	20 000 €
		Banque des territoires	50 000 €
TOTAL	100 000 €	TOTAL	100 000 €

Proposition :

Il est proposé :

- D'approuver la demande de financement liée à l'étude pré-opérationnelle de restauration écologique de 7 sites démonstrateurs, au titre du programme LEADER 2023-2027 ;
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention de **30 000 €** de FEADER.

Vote :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

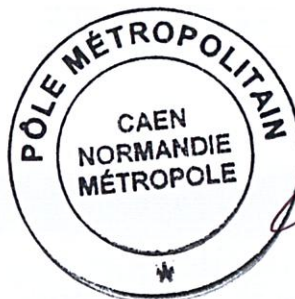
- **APPROUVE** la demande de financement liée à l'étude pré-opérationnelle de restauration écologique de 7 sites démonstrateurs, au titre du programme LEADER 2023-2027.
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention de 30 000 € de FEADER.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise en Préfecture.

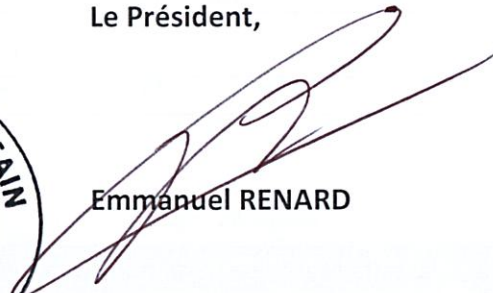
La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

La secrétaire de séance,

Le Président,


Sophie SIMONNET




Emmanuel RENARD